

Seine et Marne, le 27 septembre 2019

Rassemblement des Sapeurs-Pompiers Volontaires  
des Centres d'Incendie et de Secours de Seine et Marne  
représentant à ce jour 47 des 69 centres  
soit environ 1800 Sapeurs Pompiers Volontaires

Mesdames et Messieurs les élus  
de Seine et Marne.

**Objet** : Mécontentement chez les Sapeurs-Pompiers de Seine et Marne.

Mesdames, Messieurs les élus de Seine et Marne.

Depuis le mois de juillet, les Sapeurs-Pompiers Professionnels de Seine et Marne sont en grève.

Depuis le mois d'août, les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Seine et Marne font également entendre leurs mécontentements.

Ils ont envoyé leurs doléances par courrier à Mr Faure Directeur Départemental du SDIS 77, par l'intermédiaire du Comité Consultatif Des Sapeurs Pompiers Volontaires.

A ce jour, les réponses fournies par Mme Millot, Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, et par le Directeur Départemental, ne répondent en rien aux préoccupations des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Ceux-ci réclament, outre l'amélioration de leurs conditions d'exercices, une revalorisation des pourcentages de leurs taux d'astreintes. Ceux-ci n'ont jamais été revu depuis 1999. Aujourd'hui, de nombreux Sapeurs-Pompiers Volontaires engagent plus de dépenses, pour prendre leur garde ou se former, au regard de leur indemnisation.

Cela ne peut plus durer ! Nous tenions, par ce courrier, à vous en informer.

Il y a peu, vous applaudissiez l'engagement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, "nous allons faire mieux, avec moins ". Le Service Départemental d'Incendie et de Secours ayant réduit l'ensemble des personnels de garde dans les centres de secours pour arriver à cela.

Avez-vous réellement pris conscience que lors du passage d'une ambulance pompier sous vos fenêtres, dans la majorité des cas, lors d'un incendie sur vos communes, le fourgon incendie dont dépend cette ambulance est indisponible suite à la réduction de ces effectifs ? Il reste bien trois sapeurs-pompiers au centre de secours, mais l'armement minimal d'un véhicule incendie est de quatre personnels. L'engin ne partira pas secourir vos concitoyens !

A ce jour, les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Seine et Marne réunis autour de ce Rassemblement, sont fatigués de ne pas être entendus et reconnus.

Devant les fins de non recevoir, et les sous entendus les invitant à « quitter le SDIS, s'ils ne sont pas satisfaits de leurs conditions d'exercice actuel », les Sapeurs-Pompiers de Seine et Marne vont mener des actions afin de se faire entendre.

Un rassemblement devant le conseil départemental est dore et déjà prévu, et il n'est pas exclu que les sapeurs pompiers volontaires restent auprès de leurs familles courant novembre.

Ces éléments n'étant pas étalés au grand jour ou dans la presse nationale ou locale, nous tenions à vous en informer par l'intermédiaire de ce communiqué. Afin que vous preniez conscience que le feu couve chez les sapeurs-pompiers volontaires de Seine-et-Marne.

Vous trouverez ci-joint, les témoignages de certains collègues sur leurs conditions d'exercices dans leurs centres d'interventions. Les faits sont réels, seuls les prénoms ont été changés afin de préserver leur anonymat.

Mesdames, Messieurs les élus de Seine et Marne, veuillez recevoir nos considérations distinguées.

L'ensemble des référents du  
rassemblement des  
Sapeurs Pompiers Volontaires  
de Seine et Marne

## Exemples de conditions d'exercices préoccupantes

**Loïc\*** (34 ans) 7 ans de services. Depuis l'inauguration du centre de secours, il n'y a toujours pas d'escalier pour monter à l'étage. Les risques d'accidents sont nombreux.

**Marcel\*** (26 ans) 5 ans de services. Dans mon centre les vestiaires sont dans la remise, si les portes sont ouvertes, on se change à la vue de la population.

**Georges\*** (50 ans) 26 ans de services, Depuis la transformation du bâtiment en centre de secours, aucune isolation n'a jamais été faite, l'été il fait entre 35 et 45 degrés dans les pièces de vie et l'hiver moins de 10 degrés avant la remise en route du chauffage dont la date fixe ne permet pas la remise en route même s'il gèle plus d'un mois avant celle-ci.

**Albert\*** (46 ans) 25 ans de services. Mon centre est récent, toutefois moisissure et champignons se développent dans les vestiaires malgré nos alertes répétées.

**Maurice\*** (44 ans) 25 ans de services. Dans mon centre, le système d'ouverture des portes des remises sont hors-services, il faut les ouvrir manuellement, elles pèsent plus de 150 kg chacune.

**Helena\*** 3 ans de services. Mère célibataire, le temps de ma formation, je n'étais pas indemnisée, toutefois afin de satisfaire à celle-ci je faisais garder mon enfant en nourrice et prenait des congés sans soldes.

**Hervé\*** 15 ans de services. Dans notre centre, c'est un couloir qui sert de vestiaire, il est impossible de s'y changer ou de se croiser.

**Yvette\*** Jeune recrue. J'ai répondu à l'appel de la féminisation, aujourd'hui je ne peux pas intégrer le centre malgré un avis favorable de la commission de recrutement. En effet le vestiaire féminin du centre est complet. Il s'agit d'un couloir d'un mètre quarante de large qui accueille 6 casiers, il est complet.

**Raymond\*** 54 ans, 35 ans de services. L'été, je dors dans la cuisine de mon centre car lors des épisodes de chaleur, la température dans les chambres est intenable.

\*Cette liste est réelle, non exhaustive. Seuls les prénoms ont été changés pour préserver leurs anonymats.